ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 34998

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur l'accueil des enfants handicapés notamment au niveau des centres aérés. En effet, malgré la bonne volonté des directeurs de centres, l'absence de réglementation pour ce type d'accueil est régulièrement remise en cause. Par ailleurs, l'absence de structures d'accueil temporaire après treize ans pénalise les parents dans leur vie familiale et professionnelle. Ne serait-il pas souhaitable, afin de favoriser l'intégration de ces enfants, de mettre en place des structures d'accueil durant les vacances scolaires, avec la contribution d'associations leur offrant des activités, ou bien encore, de leur réserver des places dans les colonies de vacances ? Elle lui demande de préciser sa position en la matière et de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour favoriser une meilleure intégration et image de la personne handicapée.

Données clés

Auteur : Mme Maryse Joissains-Masini
Circonscription : Bouches-du-Rhône (14e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34998
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1549